



VILLE DE  
FARNHAM

# Élections municipales de novembre 2025

## Électeurs non domiciliés

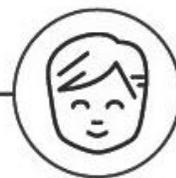
Le 2 novembre prochain vous devrez élire le nouveau conseil municipal de la Ville de Farnham pour les quatre prochaines années. Il est de votre responsabilité de voir à ce que les informations vous concernant soient bien inscrites sur la liste électorale, confectionnée par Élections Québec. Si vous résidez sur le territoire, vous pouvez vérifier que les informations qui vous concernent sont exactes en rejoignant Élections Québec au 1 888 353-2846.

Si vous êtes propriétaire d'un immeuble ou d'une entreprise et que vous ne résidez pas sur le territoire de la Ville, votre inscription n'est pas automatique, vous devez la demander. À cette fin, vous trouverez ci-joint deux formulaires. Ceux-ci ne doivent être remplis **que par les propriétaires qui ne résident pas sur le territoire de la Ville de Farnham**, selon la situation qui s'applique.

### Conditions d'inscription sur la liste électorale - Électeurs non domiciliés

- Avoir 18 ans ou plus le jour du scrutin.
- Être une personne physique, de citoyenneté canadienne, ne pas avoir perdu son droit de vote à cause d'une tutelle au 2 novembre 2025 et à cette date, ne pas avoir été déclarée coupable, au cours des cinq dernières années, d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse.
- Être propriétaire unique d'un immeuble, occupante ou occupant unique d'un établissement d'entreprise, copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupante ou cooccupant d'un établissement d'entreprise dans la Ville de Farnham depuis au moins quarante-cinq jours au 2 novembre 2025.
- Avoir transmis, à l'adresse indiquée au présent document, une demande d'inscription à la Ville de Farnham (Formulaires SMR-9.1VF ou SMR-9.2VF, selon le cas).

## DEMANDE D'INSCRIPTION sur la liste électorale ou référendaire



Propriétaire unique d'un immeuble ou occupant  
unique d'un établissement d'entreprise

### 1 CONTEXTE D'INSCRIPTION

Propriétaire unique d'un immeuble

Occupant(e) unique d'un établissement d'entreprise

Depuis le

Année Mois Jour

Adresse de l'immeuble ou de l'établissement d'entreprise

Numéro et nom de voie

Municipalité

Code postal

Cette demande vaut autant pour l'inscription sur la liste électorale et la liste référendaire de la municipalité que sur la liste électorale de la MRC, le cas échéant.

### 2 PERSONNE\* À INSCRIRE SUR LA LISTE ÉLECTORALE OU RÉFÉRENDAIRE

Prénom

Nom

Date de naissance

Année Mois Jour

Numéro de téléphone

Courriel

Adresse du domicile

Numéro et nom de voie

App.

Municipalité

Code postal

\*Cette personne doit être majeure et de citoyenneté canadienne. Elle ne doit pas avoir perdu ses droits électoraux. Elle ne doit pas avoir le droit d'être inscrite sur la liste électorale ou référendaire, de manière prioritaire, à un autre titre que celui de propriétaire d'un immeuble ou d'occupante d'un établissement d'entreprise.

### 3 SIGNATURE DE LA PERSONNE

Signature

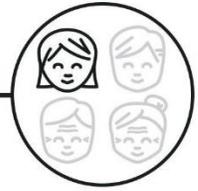
Date

Année Mois Jour

Cette demande d'inscription reste valide jusqu'à ce qu'elle soit retirée ou remplacée.

**Veuillez retourner le formulaire au bureau de la présidente ou du président d'élection de la municipalité concernée.**

# PROCURATION POUR L'INSCRIPTION sur la liste électorale ou référendaire



Désignation de la personne à inscrire sur la liste parmi les copropriétaires d'un immeuble ou les cooccupants d'un établissement d'entreprise

## 1 CONTEXTE D'INSCRIPTION

- Copropriétaires indivis d'un immeuble
- Cooccupant(e)s d'un établissement d'entreprise
- Depuis le  Année Mois Jour

Adresse de l'immeuble ou de l'établissement d'entreprise

Numéro et nom de voie  Municipalité  Code postal

Cette procuration vaut autant pour l'inscription sur la liste électorale et la liste référendaire de la municipalité que sur la liste électorale de la MRC, le cas échéant.

## 2 PERSONNE\* DÉSIGNÉE POUR INSCRIPTION SUR LA LISTE ÉLECTORALE OU RÉFÉRENDIAIRE

Prénom  Nom  Date de naissance  Année Mois Jour

Numéro de téléphone  Courriel

Adresse du domicile

Numéro et nom de voie  App.  Municipalité  Code postal

\* Cette personne doit être majeure et de citoyenneté canadienne. Elle ne doit pas avoir perdu ses droits électoraux. Elle ne doit pas avoir le droit d'être inscrite sur la liste électorale ou référendaire, de manière prioritaire, à un autre titre que celui de copropriétaire d'un immeuble ou de cooccupante d'un établissement d'entreprise.

## 3 SIGNATURE DES COPROPRIÉTAIRES OU DES COOCCUPANT(E)S

Les signataires doivent être des électrices, des électeurs ou des personnes habiles à voter. La majorité des copropriétaires ou des cooccupants doivent signer. S'il n'y a que deux copropriétaires ou cooccupants, **ces deux personnes doivent signer.**

Prénom et nom	Signature	Date

Cette procuration reste valide jusqu'à ce qu'elle soit retirée ou remplacée.

**Veillez retourner le formulaire au bureau de la présidente ou du président d'élection de la municipalité concernée.**

SMR-9.1-VF (23-10)  
Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, articles 54, 55, 55.1, 341, 514, 525, 526 et 526.1

**PRENEZ NOTE** que les demandes d'inscription et les procurations devront être transmises au plus tard le dernier jour fixé par la présidente d'élection pour présenter une demande de modification devant la commission de révision. Cette date sera communiquée ultérieurement.

**Pour plus de renseignements vous pouvez contacter la présidente d'élection, M<sup>me</sup> Marielle Benoit, comme suit :**

**450 293-3326, poste 224**

**Ville de Farnham, 477, rue de l'Hôtel-de-Ville, Farnham (Québec) J2N 2H3**

**[mboit@ville.farnham.qc.ca](mailto:mboit@ville.farnham.qc.ca)**